

Questionnaire

• Municipales 2026

15 janvier 2026

Élections municipales:
30 questions impliquantes sur
l'insécurité routière et la mobilité

 Ligue contre
la violence routière



Ce questionnaire s'appuie sur 10 thématiques. Il est proposé par la Ligue contre la violence routière à l'attention des candidats aux élections municipales 2026.

Important : ce questionnaire en format pdf n'a pas vocation à être rempli directement ni à faire l'objet d'une impression pour renvoi d'un questionnaire papier mais à préparer vos réponses pour **remplir un questionnaire en ligne**.

Vous pouvez accéder à ce questionnaire en ligne en activant le lien ou en scannant le QR code ci-dessous:

[> Lien vers le questionnaire](#)



La Ligue contre la violence routière s'engage à ce que les réponses individuelles de chaque liste ne soient pas diffusées lors de cette période électorale. Les réponses seront par contre très utiles pour percevoir au niveau national les visions et priorités exprimées par les acteurs de terrain engagés au plus près des réalités locales.

Les réponses nous seront très utiles pour percevoir au niveau national les visions et priorités que vous aurez exprimées en tant qu'acteur de terrain au plus près des réalités locales. Les résultats globaux, anonymisés, feront l'objet d'une analyse partagée, qui vous sera transmise en tant que répondant.

A

Engagement politique et priorité donnée à la sécurité routière

1

Inscrivez-vous explicitement l'objectif « zéro victime»* (zéro mort, zéro blessé grave) dans votre programme municipal ?

* viser le zéro victime, d'ici 2050, conformément à l'engagement européen et national, en s'engageant localement à atteindre à minima -25% de victimes de la route pendant le mandat de 6 ans (voir manifeste).

Oui. Si oui, citez les 3 raisons principales :

Non. Si non, quelles sont vos autres priorités :

2

La protection des usagers les plus vulnérables doit-elle constituer la priorité de votre mandat ?

Oui, cela doit-être une priorité du mandat

Non, les priorités sont autres

Si oui classer de 1 à 5 par ordre de priorité (1 très prioritaire à 5 moins prioritaire) :

- La prise en compte du handicap dans les aménagements
- Sécuriser les traversées de voie (signalisation et éclairage des passages piétons, dégagement du stationnement aux abords des passages-piétons)
- Sensibilisation des usagers vulnérables à une meilleure visibilité (matériels rétro réfléchissants, éclairage...)
- Personnel dédié à la sécurisation des points sensibles (sorties d'écoles, événements ponctuels...)
- L'étendue des secteurs piétons, rues scolaires, zones partagées et pistes cyclables.

Autres priorités :

B

Aménagements et partage de l'espace public

3

Êtes-vous favorable à rééquilibrer l'usage de l'espace public et des différentes mobilités en réduisant la place de la voiture ?

- Oui**, cela doit-être une priorité du mandat
- Oui**, mais cela n'est pas prioritaire
- Non**, les priorités sont autres

Précisez :

4

Agirez-vous pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels ?

- Oui**
- Non**,

Précisez :

5

Autoriserez-vous certaines « rues aux enfants, rue pour tous* » (en collaboration avec les associations, comités de quartiers, collectifs de riverains...) ?

* Une « rue aux enfants, rue pour tous » est une rue fermée temporairement à la circulation motorisée (voir manifeste).

- Oui**
- Non**

Précisez :

C

Sécurisation des piétons

6

Pensez-vous que le trottoir doit redevenir un espace totalement réservé à l'usage piéton ?

- Oui**, tout à fait et c'est un enjeu fort de sécurité
- Non**, sauf dans certains secteurs ciblés
- Non**, il faut favoriser le concept de partage

Précisez :

7

Un Plan Piéton* est-il déjà en place dans votre commune ?

* Voir Manifeste

- Oui**
- Non**

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

- Oui**
- Non**

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

- Oui**
- Non**

8

Le PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics)* est-il déjà en place dans votre commune ?

* Voir Manifeste

- Oui**
- Non**

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

- Oui**
- Non**

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

- Oui**
- Non**

D

Planification et régulation des vitesses

9

Prévoyez-vous de faire du 30km/h la norme de la vitesse maximale autorisée et de rendre exceptionnel le 50km/h (en le motivant) ?

- Oui**, c'est un levier important pour la sécurité
- Non**, mais le 30km/h pourra être mis en place dans certaines rues
- Non**, le 50km/h restera la norme

Précisez :

10

Si vous êtes amené à diriger une Métropole, vous engagez-vous à maintenir les routes métropolitaines à 80km/h (ou moins ex : 70km/h) ou à revenir à 80km/h si la vitesse actuelle est de 90km/h ?

- Oui**
- Non**
- Non concerné**

11

Quelles actions vous semblent prioritaires pour faire respecter les limitations de vitesse ?

Classer de 1 à 5 par ordre de priorité (1 très prioritaire à 5 moins prioritaire) :

- La mise en place de ralentisseurs
- Un aménagement de voirie qui diminue les vitesses
- Une présence et un contrôle renforcé par les forces de police
- Une présence dissuasive des radars
- Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques

E

Sécurisation des itinéraires cyclables

12

Le développement de la pratique cyclable est-elle une priorité ?

- Oui**, tout à fait, c'est une priorité du mandat
- Non**, mais nous allons toutefois agir dans ce domaine
- Non**, car nous pensons que ce développement cyclable doit être contenu

Précisez :

13

Un Plan Vélo est-il en place dans votre commune (réseau cyclable, comité vélo, charte de qualité des aménagements cyclables) ?

- Oui**
- Non**

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

- Oui**
- Non**

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

- Oui**
- Non**

14

Quelles actions vous semblent les plus importantes en matière de politique cyclable ?

Classer de 1 à 5 par ordre de priorité

(1 très prioritaire à 5 moins prioritaire) :

- Une diminution des vitesses des véhicules motorisés
- Le développement du linéaire de pistes sécurisées
- La prise en compte du vélo dans les aménagements routiers
- La mise en place de services (parcs de stationnement vélo, location en libre-service...)
- Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques

Autres priorités :

F

Politique de contrôle/sanction

15

Vous engagez-vous à renforcer le contrôle/sanction en particulier vis-à-vis des comportements dangereux ?

- Oui
 Non

Précisez :

16

Envisagez-vous la mise en place de radars urbains de nouvelle génération* ?

** Voir Manifeste (la loi 3DS du 21/02/22 article L. 130-9 du code de la route le permet)*

- Oui
 Non

17

Prendrez-vous un arrêté interdisant la consommation et la détention dans l'espace public de protoxyde d'azote ?

- Oui
 Non

18

Ferez-vous une priorité de la lutte contre les stationnements gênants ou dangereux, avec obligation de résultats ?

- Oui
 Non

19

Créerez-vous une brigade de police municipale spécialisée contre la délinquance routière ?

- Oui
 Non

À défaut, envisagez-vous de former votre police municipale sur la sécurité routière ?

- Oui
 Non

G

Sensibilisation et communication

20

Agirez-vous en matière de sensibilisation à la sécurité routière ?

* *Engin de Déplacement Personnel Motorisé (gyropodes, gyroroues...)*

- Oui**, tout à fait et c'est essentiel
- Non**, mais nous encouragerons les initiatives
- Non**, n'est pas le rôle de la municipalité

Si oui, classez de 1 à 7 les mobilités ciblées par ordre de priorité (1 très prioritaire à 5 moins prioritaire) :

- Les conducteurs de camions et véhicules utilitaires
- Les automobilistes
- Les motocyclistes et cyclomotoristes
- Les trottinetistes et autres usagers d'EDPM*
- Les cyclistes
- Les piétons

21

Partagerez-vous les données publiques des verbalisations effectués par les agents de votre commune ?

- Oui**
- Non**

22

Des PDES* (Plan de Déplacements Établissement Scolaire) et/ou PDE (Plan de Déplacements d'Entreprises) sont-ils en place sur votre commune ?

- Oui**
- Non**

Si oui, allez-vous continuer à en mettre en place ?

- Oui**
- Non**

Si non, mettez-vous en place des PDES et/ou PDE ?

- Oui**
- Non**

23

Mettez-vous en place des campagnes de sensibilisation et communication autour de la sécurité routière ?

- Oui**
 Non

24

Sensibiliserez-vous et formerez-vous les employés municipaux, chauffeurs de bus... au respect de la sécurité routière ? Mènerez-vous une politique d'exemplarité ?

- Oui**, cela doit-être une priorité du mandat
 Non, mais cela n'est pas prioritaire
 Non, les priorités sont autres

Précisez :

H

Gestion des mobilités et de la transition écologique & climatique

25

Quelles sont les priorités de la municipalité en matière de mobilité ?

Classer de 1 à 5 par ordre de priorité (1 très prioritaire à 5 moins prioritaire) :

- Encourager fortement et accompagner le développement des mobilités actives (marche et vélo) en aménageant l'infrastructure (les pistes cyclables, les trottoirs et les places publiques sécurisées...) et en instaurant des événements (« journée sans voitures »...)
- Mieux organiser et sécuriser la logistique urbaine (travaux, livraisons...)
- Concilier les usages en développant les espaces partagés
- Aménager des parkings relais avec comme objectif de diminuer fortement la place de la voiture en ville
- Développer l'offre de transports en commun

26

La sécurité routière est-elle un levier essentiel pour améliorer le climat social ?

- Oui**, totalement car l'augmentation du sentiment de sécurité-apaisera nécessairement les tensions et que le développement de « zones de rencontres » sécurisées peut renforcer le lien social.
- Non**, ce n'est pas un levier essentiel.
Il n'est pas à totalement à négliger mais il n'agira qu'à la marge.
- Non**, les véritables leviers sont à rechercher ailleurs
(médiation sociale, éducation, présence des forces de l'ordre)

27

La sécurité routière est-elle un levier essentiel de la transition écologique et climatique ?

- Oui**, totalement car la réduction des vitesses, le développement des mobilités douces aura un impact positif sur la baisse des émissions des Gazs à Effet de Serre (GES) et libèrera de l'espace pour la végétalisation.
- Non**, ce n'est pas un levier essentiel.
Il n'est pas à totalement négliger mais il n'agira qu'à la marge.
- Non**, les véritables leviers sont à rechercher ailleurs
(éclairage public, isolation thermique des bâtiments).



Gouvernance locale et implication citoyenne

28

Associez-vous les habitants/associations à la prise de décision et la gouvernance locale des politiques de mobilité et de sécurité routière ?

- Oui**, cela doit-être une priorité du mandat
- Oui**, mais cela n'est pas prioritaire
- Non**, les priorités sont autres

Précisez :

29

Si oui : Mettez-vous en place des comités municipaux de la sécurité routière

- Oui**
- Non**

30

De quelle façon envisagez-vous de gérer votre politique de sécurité routière ?

Classer de 1 à 5 par ordre de priorité
(1 très prioritaire à 5 moins prioritaire) :

- Réunions de concertation avec la population en amont des projets (réunion de quartier...)
- Mise en place de budgets participatifs
- Communication transparente (baromètre sécurité routière en ligne...)
- Création d'une commission sécurité routière intégrant les comités d'usagers.
- Information de la population sur les projets d'aménagement

Vous souhaitez ajouter un point, une initiative, non abordés dans ce questionnaire.

Précisez :



**Objectif
zéro victime.**



violenceroutiere.fr
contact@violenceroutiere.fr
01 45 32 91 00
149 Avenue du Maine
75014 Paris

15 janvier 2026